

## DIX-SEPTIEME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE C

**Première lecture : Gn 18,20-32**

**Psaume responsorial : Ps138(137)**

**Deuxième lecture : Col 2,12-14**

**Evangile : Lc 11,1-13.**

### *Le Pater, fruit de la prière d'intercession de Jésus*

Le thème de la prière émerge globalement des lectures liturgiques de ce dix-septième dimanche du Temps Ordinaire, année C, mais il apparaît que la clef de compréhension du thème et des lectures en question, se situe en dehors du découpage des textes que la liturgie propose. Cette clef se trouverait dans les trois versets précédant le début de la première lecture, dans cette délibération de Dieu : *vais-je cacher à Abraham ce que je vais faire ?...* Question rhétorique qui va conduire Dieu à s'ouvrir à Abraham sur son projet de détruire Sodome et Gomorrhe. Que Dieu décide de faire des confidences à un mortel comme Abraham, cela indique que l'intercession du Patriarche en faveur des villes condamnées n'est pas le fruit de sa propre initiative, mais c'est Dieu qui, par sa condescendance, place le Patriarche en position d'intercesseur agréé. En effet, Dieu n'est pas tenu de consulter Abraham pour quoi que ce soit. L'Écriture ne dit-elle pas : *qui fut jamais le conseiller de Dieu ?* (Rm 11,34), ou encore : *qui le Seigneur a-t-il consulté qui lui fasse comprendre, qui l'instruise dans les sentiers du jugement, qui lui enseigne la connaissance et lui fasse connaître la voie de l'intelligence ?* (Is 40,14).

C'est de cette initiative de Yahvé qu'il faut partir pour comprendre qu'Abraham soit constitué interlocuteur de Dieu et en position de négocier par son intercession, le sort de Sodome et de Gomorrhe. Que l'homme se présente devant Dieu pour une quelconque forme de prière, cela ne résulte pas de son initiative ou de sa piété, mais c'est Dieu qui, comme il fait d'Abraham son ami, décide de faire de l'homme son interlocuteur. C'est donc Dieu qui crée l'ambiance de prière en se faisant le prochain de l'homme, et la meilleure façon dont il le fait, c'est de s'incarner dans le sein de la Vierge Marie.

Sans aller encore si loin dans l'histoire de la Révélation chrétienne, revenons à la prière d'Abraham, qui se présente ici comme une prière d'intercession. Émerveillons-nous d'abord de voir notre Dieu admettre devant lui un mortel qui a l'air de lui faire la leçon sur la justice en

osant poser cette question rhétorique : *celui qui juge toute la terre va-t-il rendre une sentence contraire à la justice ?* Emerveillons-nous encore devant Dieu qui se montre prêt à accepter d'épargner les villes en question s'il y trouve seulement dix justes. Et même plus tard, dans une circonstance analogue, le même Dieu se déclare prêt à faire miséricorde contre un seul juste. Il dit : *j'ai cherché parmi eux quelqu'un qui construise une enceinte et qui se tienne debout sur la brèche, devant moi, pour défendre le pays et m'empêcher de le détruire, et je n'ai trouvé personne* (Ez 22,30). A défaut de trouver quelqu'un dont la droiture puisse sauver les autres, Dieu, dans sa miséricorde, va décider de créer cette figure que le Deutéro-Isaïe appellera le "Serviteur". Celui-ci sera doté de la capacité de sauver tous par son intercession et ses souffrances : *parce qu'il s'est livré lui-même à la mort, ... il portait le péché des multitudes et il intercédait pour les criminels* (Is 53,12). La création de cette figure atteindra sa perfection quand Dieu décidera, à la plénitude des temps, d'envoyer son Fils réaliser une parfaite intercession qui, en efficacité, dépasse de loin la médiation d'Abraham et celle du Serviteur. Et c'est Jésus qui réalisera cette mission par son Incarnation, sa vie, sa Mort et sa Résurrection. Il se trouve dans une situation privilégiée qui le recommande à cette fonction d'intercesseur : en tant que Dieu, il est agréé de Dieu, en tant qu'homme il est agréé des hommes, et par double nature, il est à même de représenter les hommes auprès de Dieu et Dieu auprès des hommes. Toutefois, cette forme d'intercession ne revient pas à une simple ambassade, mais requiert du Christ un désintéressement absolu et une extrême humilité qui le mèneront à *la mort et la mort de la croix* (Ph 2,8).

C'est après avoir atteint ces profondeurs dans l'humilité qu'il pourra nous enseigner le *Pater* dans l'Evangile de ce jour. De fait, lorsque Jésus nous autorise à appeler Dieu "Père" ou mieux encore "notre Père" (cf. Mt 6,9), Lui le Fils conduit par son intercession des esclaves du péché à la liberté des fils, en sorte que le *Pater* est le fruit de son intercession en notre faveur.

A ce point, faisons le bilan de notre foi dans le pouvoir d'intercession du Christ. De Dieu et de son Fils, l'Épître à Timothée déclare : *Dieu est unique, unique aussi le médiateur entre Dieu et les hommes* (1 Tm 2,5). Sa médiation s'exerce dans son pouvoir d'intercession en vertu de son unique sacrifice. C'est ce pouvoir de médiation du Christ que la liturgie proclame quand elle conclut les oraisons par l'expression : *par Jésus, le Christ notre Seigneur*. L'Amen répondant à cette finale est une profession de foi dans la médiation du Christ.

Il reste maintenant que les fidèles du Christ s'imprègnent profondément de cette unique médiation du Christ surtout quand ils se donnent à diverses dévotions orientée vers la Vierge et

les Saints, et quand ils allument des bougies devant des statues ou des autels dédiés à un saint ou à un autre. La médiation des Saints n'a pas d'autres racines que l'unique médiation du Christ.

L'intercession de Jésus, Homme-Dieu, peut aussi inspirer une nouvelle façon de voir le prochain : au nom du Christ, le prochain peut être un intercesseur pour moi, comme moi je puis l'être pour lui. N'est-il pas beau ce monde où Jésus intercède pour tous, où chacun intercède pour chacun et pour tous, où tous peuvent intercéder pour chacun ? N'est-ce pas là le monde à venir, c'est-à-dire, le Règne de l'Amour ?